

Historica Canada Education Portal

Emily Murphy (Minutes du patrimoine)

Aperçu

Emily Murphy a fait avancer les droits des femmes et a instigué une réforme de la législation canadienne. Les élèves seront appelés à analyser le rôle des femmes au Canada avant la Première Guerre mondiale et à reconnaître leurs revendications dans les nombreux débats publics du 20e siècle.

Objectifs

Les élèves auront à déterminer comment un individu peut contribuer à l'amélioration de la société autant au point de vue social, politique, économique et historique.

Les élèves devront également se pencher sur le rôle joué par les femmes au cours de l'histoire du pays.

- Définir le rôle des femmes avant la première guerre mondiale.
- Établir et comprendre les revendications féminines d'aujourd'hui.
- Comparer les revendications féminines d'hier et d'aujourd'hui.
- Nommer et identifier les lois qui se rapportent spécifiquement aux femmes.

Contexte

" Le monde aime les âmes pacifiques, déclara un jour Emily Murphy, mais il a parfois besoin de bons donneurs de coups de pied. " Madame Murphy excellait à ce titre, elle qui instigua une réforme de la législation

canadienne.

Emily Murphy amorça sa carrière en écrivant des récits de voyage empreints de bonne humeur et de patriotisme, qu'elle publia sous le pseudonyme de Janey Canuck. Réputés pour leur vivacité et leur humour, ses écrits exprimaient également d'importantes préoccupations à l'égard de la situation des femmes et des enfants. Progressivement, elle fut appelée à se prononcer publiquement pour la défense des moins nantis de la société.

Née en 1868 d'une famille d'éminents légistes, Emily Murphy a démontré une rare compétence juridique alors qu'elle était encore jeune. Quand sa famille déménagea en Alberta en 1903, elle lança une campagne pour assurer des droits de propriété aux femmes mariées. Sous l'influence d'Emily Murphy, le Parlement de l'Alberta adopta le Dower Act (loi de douaire) en 1911, qui proclamait le droit de l'épouse sur un tiers des biens de son défunt mari.

En 1916, la carrière d'Emily Murphy marqua un tournant quand, accompagnée d'un groupe de femmes, elle tenta d'assister au procès de prostituées d'Edmonton qui avaient été arrêtées dans des circonstances " douteuses ". La Cour expulsa le groupe de femmes, sous prétexte que les dispositions ne convenaient pas à un auditoire " mixte ". Indignée, madame Murphy en appela de cette décision au procureur de la province.

" Si la preuve ne peut être entendue devant un auditoire mixte, plaïda-t-elle, dans les cas où les femmes sont appelées à comparaître, le gouvernement doit alors créer une cour spéciale présidée par des femmes. " À sa grande surprise, le ministre consentit à lui offrir la présidence de ladite cour. Elle accepta, non sans réticences, devenant

ainsi la première femme magistrat de l'Empire britannique.

Cette nomination mena à un chapitre encore plus important de la vie mouvementée d'Emily Murphy. Même si la nouvelle fut bien accueillie par certains de ses confrères de la Cour, d'autres contestèrent sa nomination, alléguant qu'une femme n'était pas une " personne " au sens de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867. L'argument coïncidait avec l'opposition qui s'était élevée contre la nomination d'une femme au Sénat canadien. Madame Murphy cria à l'injustice en constatant que le statut des femmes était défini suivant une loi désuète. Elle consacra désormais ses énergies à faire modifier cette loi.

Pendant 12 ans, Emily Murphy mena la bataille qui valut aux Canadiennes la reconnaissance de leurs droits civils. Devant l'insuccès des pétitions de nombreuses associations féminines pour l'accès des femmes au Sénat, madame Murphy prit des dispositions légales. Elle trouva un article de la Loi sur la Cour suprême qui permettait à toute délégation de cinq personnes ou plus de soumettre une requête au gouvernement en vue de légiférer sur une question constitutionnelle.

Madame Murphy s'adjoignit sans peine quatre autres réformatrices albertaines. Elle songea d'abord à son amie Nellie McClung, infatigable avocate des droits humains, suffragette et ancienne membre de la législature albertaine. La seconde fut Louise McKinney, qui avait aussi travaillé au sein de la législature albertaine et qui menait une croisade contre les méfaits de l'alcool et de la cigarette. La troisième, originaire de Montréal, fut Henrietta Edwards, qui défendait avec vigueur les droits des femmes et qui connaissait mieux que quiconque les lois s'appliquant aux femmes et aux enfants. Enfin, Irene Parlby, quatrième personne sollicitée par madame Murphy, était entrée sur la scène politique dans le but d'améliorer la vie des femmes de l'Alberta en milieu rural. Comme

madame Parby était ministre sans portefeuille au sein du gouvernement albertain, sa participation attirait à Emily Murphy le soutien de ce dernier.

L'affaire " des femmes non reconnues civilement ", comme on l'a appelée, a été soumise à la Cour suprême en mars 1928. La délégation féminine fut déboutée, mais Emily Murphy ne s'arrêta pas là pour autant. Elle porta la cause devant le Conseil privé de Londres qui, le 18 octobre 1929, dans un jugement dorénavant célèbre, statua que les femmes étaient des personnes jouissant de pleins droits civils selon l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Dans la salle qui accueille le Sénat canadien, une plaque rend hommage aux cinq Albertaines en ces termes : " Ces cinq pionnières exceptionnelles de la cause des femmes sont à l'origine de la reconnaissance des femmes par le Conseil privé en tant que personnes admissibles au Sénat canadien. Ce mouvement a été amorcé par la juge Emily F. Murphy. "

" Rien ne survient par hasard ", se plaisait à dire Emily Murphy. " Les événements obéissent à des impulsions. " Grâce à 12 années " d'impulsions ", madame Murphy contribua à faire céder les portes du Sénat en faveur des femmes, mais sans y accéder elle-même cependant, car elle mourut le 27 octobre 1933.

Activités

1. Une contribution remarquable

Emily Murphy a beaucoup contribué à l'amélioration de la société canadienne en faisant évoluer les lois et l'attitude des gens. Un individu dispose de nombreuses façons de faire progresser la société.

Organisez un remue-méninges pour énumérer les façons dont un individu peut participer à l'amélioration de la société. Examinez non seulement le présent, mais aussi le passé. Divisez la liste tirée de cet exercice en catégories: gouvernement, fonction publique, affaires, instruction, religion, arts, etc. Essayez de répartir les individus identifiés dans ces catégories, qu'ils proviennent de la scène locale, nationale ou internationale. Encouragez les élèves à donner des exemples de simples citoyens, moins connus.

Discutez des motifs pour lesquels une telle liste aurait autrefois été composée uniquement de noms d'hommes, tandis qu'on reconnaît aujourd'hui la contribution d'un plus grand nombre de femmes. Consultez de nouveau la liste pour y ajouter dans les diverses catégories des noms de femmes, d'hier et d'aujourd'hui.

Demandez aux élèves de consulter les bibliothécaires de l'école et d'autres sources pour trouver des noms de femmes à ajouter dans les diverses catégories.

Demandez à chaque élève de rédiger une mini-biographie de l'une des femmes. Rassemblez les biographies en un dossier que vous complétez d'illustrations et de photocopies de portraits. Vous pouvez aussi créer une murale à partir des recherches des élèves.

2. Les convenances

Emily Murphy a grandi à une époque où les hommes et les y femmes acceptaient en général des normes de comportement fort différentes. Dans la classe moyenne à laquelle Emily Murphy appartenait, l'homme

était le soutien de famille tandis que la femme vaquait aux soins du ménage et élevait les enfants. Hommes et femmes vivaient selon des normes différentes.

Jusqu'à tout récemment, il subsistait des institutions "pour hommes seulement", de la taverne au tribunal. Avant la Première Guerre mondiale, quel était le rôle des hommes et des femmes dans les affaires, à l'Église, en droit et en médecine, à l'école et au sein du gouvernement?

Lorsque Emily Murphy et un groupe de femmes voulurent assister au procès de prostituées, elles furent escortées hors de la salle d'audience sous prétexte que les témoignages seraient trop choquants pour les oreilles délicates de ces dames. Pourquoi le juge pensait-il ainsi? Rassemblez quelques arguments qu'un "gentleman" de l'époque pouvait invoquer pour protéger les femmes des dures réalités de la vie. Mettez en scène une discussion entre le juge et Emily Murphy sur l'opportunité de réserver aux femmes un traitement spécial.

Se faire reconnaître comme "personne" devant la loi avait beaucoup d'importance à l'époque d'Emily Murphy. Nommez quelques-unes des questions qui sont importantes pour les femmes aujourd'hui et expliquez pourquoi elles sont importantes. Les élèves ont-ils des opinions à ce sujet et leurs opinions sont-elles partagées selon le sexe?

À mesure que les réalités de la vie des femmes font l'objet de débats publics et que les femmes accèdent à des positions plus importantes dans la société, les lois sur les femmes changent aussi. On adopte de nouvelles lois pour les protéger, garantir leurs droits et reconnaître leurs préoccupations particulières. Nommez certaines lois qui se rapportent spécifiquement aux femmes. Tenez compte des questions de violence

familiale et de harcèlement, d'avortement et de recherches en génétique, de discrimination positive et d'équité entre les sexes. Les lois reflètent-elles l'évolution de la société et peuvent-elles effectivement modifier le comportement des gens?

Ressources

[Minutes du patrimoine: Emily Murphy](#)

[Minutes du patrimoine: Nellie McClung](#)

[Minutes du patrimoine: Agnes MacPhail](#)

[L'Encyclopédie canadienne: Emily Murphy](#)

[L'Encyclopédie canadienne: Les Cinq femmes célèbres](#)

